Le Courrier du Enalc Créteil

Trimestriel
N° 31 bis
Octobre 2001

SPECIAL CONGRES ACADEMIQUE

Le Congrès Académique annuel du SNALC CRETEIL aura lieu

MARDI 20 NOVEMBRE 2001 de 9 h 00 à 17 h 30 Hôtel Campanile, TORCY, Seine-et-Marne

31, avenue Jean Moulin

avec la présence de

Frédéric ELEUCHE

vice-président national du SNALC sur le thème "Résister pour changer"

ORDRE DU JOUR

- 1-9 H 00, ouverture par le président académique Gérard TAFFIN
- 2- rapport d'activités, vote sur ce rapport
- 3- rapport financier, vote sur ce rapport, vote du quitus
- 4- intervention de Frédéric ELEUCHE
- 5- débat et travaux : "Résister pour changer "

Repas sur place, au Campanile

- 6- suite des travaux : "Résister pour changer "
- 7- actualité syndicale et questions diverses

Convocation

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir participer à la réunion du Congrès Académique du SNALC, instance statutaire de notre syndicat, le 20 novembre 2001, de 9 h 00 à 17 h 30, à l'hôtel Campanile de Torcy (Seine-et-Marne).

Il vous appartient de transmettre cette convocation à votre chef d'établissement. Cette convocation vaut autorisation d'absence, en application de l'article 12 du Décret n° 82-447 du 28 mars 1982.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'expression de mes sentiments dévoués,

Gérard TAFFINPrésident Académique

Le Courrier du SNALC Créteil 1, rue Augereau - Bât. A 2 - 77000 MELUN Routage 206 - Dispensé de Timbrage CPPAP n° 4034 D 73 S ISSN 1256 - 6616

MOTIF DE NON DISTRIBUTION

- adresse insuffisante
- □ N'habite pas ou plus à l'adresse indiquée
- □ refusé

Congrès académique Torcy	p. 1
Inscription au Congrès	p. 2
Mouvement académique	p. 2
Titulaires remplaçants	p. 2
Vacances 2001-2002	p. 2
S1 dans votre établissement	p. 2
Action lycée, action collège	p. 3
Adhésion, cotisation	p. 4

Directeur de publication

Jean-Claude GOUY
2, allée des Souches Vertes
77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Imprimeur

Imprimerie Couturier 29, rue Jean-Jaurès 77410 CLAYE-SOUILLY

MOUVEMENT ACADEMIQUE: PREMIER BILAN

INSCRIPTION AU CONGRES ACADEMIQUE DE TORCY

4 octobre : groupe de travail "bilan" des affectations de l'été. Simple bilan : pas question, hélas, de réviser les affectation des collègues lésés ou mécontents.

Les élus SNALC ont toutefois saisi l'occasion pour

- demander que cette réunion soit à l'avenir une *FPMA*, pour permettre l'examen des situations individuelles, en toute clarté et dans le respect de la parité
- déplorer les difficultés de *saisie informatique* des vœux et les blocages pour les collègues, sans oublier ni l'absence de vrais groupes de travail paritaires de vérification des barèmes, ni les documents reçus ... la veille, ni le maintien obstiné par le recteur de bonifications contraires à la note de service, et ... inefficaces!
- regretter qu'à chaque étape les collègues soient plus nombreux à avoir connaissance de leur affectation avec *retard* par rapport à l'ancien mouvement national! 1.500 collègues n'étaient d'ailleurs toujours pas nommés au 12 septembre.
- souligner les difficultés de mise en place de l'accompagnement PEP IV : en particulier le refus fréquent des deux heures de décharge...

Dénonçons aussi, pour se limiter aux points les plus noirs, les heures supplémentaires et les affectations SEGPA imposées aux TZR, les refus de décharge et de temps partiel pour ces mêmes TZR, les 500 contractuels encore sans poste, l'extinction programmée du latin, du grec, de l'allemand et autres langues rares...

Un bilan dont le rectorat n'a pas à être fier!

Jean-Claude GOUY

Avez-vous pensé à payer votre COTISATION ? ...

Ne l'oubliez pas : 50 % remboursés au titre des impôts

Titulaires remplaçants!

Vous n'êtes pas taillables et corvéables à merci par le rectorat! Demandez le **Guide SNALC des TZR** pour connaître vos droits. En cas de problème dans vos établissements, ou avec le rectorat, contactez le SNALC, nous vous défendrons activement.

Hors-classes, accès Agrégés, accès Certifiés, PEPS, PLP Attention : date limite de saisie des candidatures le 16 novembre

Consultez SNALC Internet!

www.snalc.asso.fr
information immédiate en permanence
gesper@snalc.asso.fr
vos questions sur votre carrière
pao@snalc.asso.fr
pour vous exprimer, tribune libre
agta@club-internet.fr
vos messages au SNALC Créteil

VACANCES 2001-2002

Toussaint : du 27 oct. au 5 nov. Noël : du 22 déc. au 7 janvier Hiver : du 16 février au 4 mars Printemps : du 13 au 29 avril Été : le 29 juin

Départ : soir du jour indiqué Rentrée : matin du jour indiqué

LE SNALC CRETEIL A BESOIN DE S1 DANS LES ETABLISSEMENTS

Si vous êtes prêts à contribuer au succès du SNALC, en affichant nos publications sur le panneau syndical, ce qui permet de faire connaître nos idées et de montrer que le SNALC existe à Créteil : contactez au plus vite le président académique au © 01.64.37.20.02, pour prendre en charge cette responsabilité dans votre établissement, s'il n'a pas de S1 SNALC, ou si vous venez d'y être muté

Merci de votre engagement pour défendre nos idées



SNALC-CSEN - 4 rue de Trévise - 75009 PARIS I'dl: 01 47 70 00 55 - Fax 01 42 46 26 60 www.snalc.com

Le fait de consacrer la l³⁵ année de lycée à la r aveu d'échec. Le "Lycée remédiation" n'est qu'un light" accentue les différences sociales.

Un palier d'orientation fort en fin de troisième permettrait d'accueillir les professionnelle, technique, littéraire, élèves dans les grandes voies scientifique et économique.

Le collège ne doit pas être le creuset de l'échec scolaire, mais un **tremplin** permettant le **développement intellectuel et**

LES PROFESSEURS DU

humain!

Les Lycées ou

PROPOSENT

reconnaissance de la spécificité de Le SNALC -CSEN condamne les assauts répétés du "pédagogisme" au détriment des savoirs. Il demande la chaque discipline et conteste formellement l'introduction d'enseignements de caractère non-cognitif, mais essentiellement idéologique. (TPE et ECJS)

versitaire.

efficacement les élèves aux études avec des épreuves anticipées, lisation en terminale, doit donc pour vocation de préparer supérieures. Le baccalauréat, permettant une meilleure spécia-

exigeons des mesures courageuses et efficaces pour rendre enfin à l'enseignement Les échecs à l'Université, manifestent l'inefficacité d'un lycée démagogique et anti-démocratique dont le SNALC-CSEN ne veut pas. Nous proposons et public toute sa mission de formation et de promotion sociale.

fructueuse qu'en s'appuyant sur des idée neuve, ne peut s'exercer de façon compétences disciplinaires solides. L'interdisciplinarité, qui n'est pas une

Les professeurs doivent rester des maîtres transmettant des valeurs et des savoirs essentiels à la vie en société. Toute charge Supplémentaire de "réunionnite", concertation ou heure de vie de classe doit être comptabilisée dans leur emploi du temps.

système éducatif est de contribuer à former des êtres humains et des citoyens dignes et responsables. Il est Pour le SNALC-CSEN, l'objectif du donc nécessaire de lutter efficacement contre toute violence et tout respect envers les personnels. L'utilisation des nouenseignée comme celle de doit technologies de instrument manque

> classe, surtout établissements

dans les difficiles.

réduction des

effectifs par

niveau élevé

Le maintien

nécessite en

d'exigence outre une

des décisions et le Conseil de la vie lycéenne L'essentiel appartient aux responsables de l'enseignement aurait dû rester

mieux encadrée.

de savoirs et de capacités. Le es élèves entrant au collège SNALC-CSEN souhaite donc une sur des mesures de remédiation doivent posséder un minimum véritable évaluation, débouchant réelles, et évaluées. rester le premier diplôme uni-

Cette position constante du SNALC devient maintenant de plus en plus évidente pour tous (mais les "îtinéraires de Le collège ne remplira sa mission que si l'on casse le moule du "collège unique" et que si l'on admet enfin l'échec d'une hétérogénéité plus idéologique que pédagogique. découverte" du Ministre J. Lang suffiront-ils à régler ce problème?).

classes-relais devraient être développées, en relation avec les personnels de la protection de la jeunesse, pour les élèves en rupture.

a dominantes. La mise en place des mesures proposées par J. Lang, en chaque collège de faire ce réglementaires, permet à qu'il veut. Le SNALC souhaite une autonomie

de

'absence

Dans un collège pour tous, il faut inciter chaque élève à 'excellence, grâce à un système à horaires modulables (fort différent du soutien) permettant d'instaurer dès la 5^{ème} des classes

Les effectifs ne devraient pas dépasser 24 élèves par classe de collège (moins en zone sensible ou difficile).

THE RESERVE OF THE PARTY OF THE 3èmes d'insertion en LP Le développement de 3èmes à option technologique et de offrirait le moyen d'acquérir des compétences validées dans le cadre de l'accès aux CAP et aux BEP.

de 3***, diplôme valorisant et apparaît de plus en plus Un véritable examen de fin comme une nécessité- le brevet proposé par J. Lang non parodie de contrôle, manque encore de précision.

> l'acquisition des connaissances et des savoir-faire, dans le respect d'une discipline

doit être donnée

La priorité

démagogique, mais la formation à l'exercice des responsabilités d'adultes.

commune sanctionnant violences et incivilités et permettant, non une socialisation

consultatif.

être

tout

SNALC-CSEN - 4 rue de Trévise - 75009 PARIS Tél : 01 47 70 00 55 - Fax 01 42 46 26 60 www.snalc.com



FICHE SYNDICALE

Afin de nous permettre de suivre votre dossier plus efficacement durant l'année scolaire 2001-2002, veuillez retourner la présente fiche dûment complétée à Loïc VATIN - 69, rue Manin - 75019 Paris, en même temps que votre cotisation, qu'il est bien sûr possible de fractionner en plusieurs chèques (tarifs ci-dessous).

NOM:	Prénom :	Date de naissance :
Adresse:		
		e-mail:
Etablissement d'exercice (1):	4.2.1	code ét ^t
☐ Poste fixe ☐ TZR	□ MA □ Stagiaire □ MAD	
Catégorie (1) : Agrégé	□ AE □ PEGC □ PLP	☐ Stagiaire ☐ MA
☐ Autre (précisez) :		
Discipline :		
COMMISSIONS CONCERNEES (1):		
☐ Avancement d'échelon ☐ Ho	ors-classe	☐ Réadaptation-Réemploi
☐ Changement de corps (précisez) :		
☐ Mouvement inter-académique	☐ Mouvement intra-académique	☐ Affectation sur ZR
☐ Révision de note administrative	☐ Autre cas (précisez) :	
(1) Cochez les cases vous concernant		

Cotisations 2001-2002 (en euros)

Ech	Chaire Sup & Agr H-Cl	PEGC ChE EPS CI Except	Agr Cl norm	Cert P EPS PLP, CPE H-CI	Bi-Ad	Cert P EPS PLP, CPE Cl norm	PEGC ChE EPS H CI	AE PEGC Ch Ens ChE EPS	MA	MA II	MA III
1	173	166	121	149	118	113	144	95	113	95	95
2	177	173	138	160	128	122	147	95	122	95	95
3	179	174	147	165	134	128	153	116	128	114	95
4	181	179	153	167	139	133	157	121	132	119	95
5	183	181	159	175	146	139	165	127	139	124	95
6	183		165	× 179	149	146	171	133	145	128	95
7			168	181	155	149		138	146	129	96
8			174		162	157		145	148	137	122
9			179		165	161		148			
10			182		171	165		149			
11			183		172	171		156			

Vous avez la possibilité, jusqu'au 31.12.2001, de payer votre cotisation en francs ; pour cela, il convient de multiplier la cotisation en euros par 6,55957 et d'arrondir au franc inférieur.

La cotisation comprend l'abonnement à la *Quinzaine Univer-sitaire* et son envoi à domicile.

- Stagiaires IUFM: 76 euros.
- Mi-temps, temps partiel, CPA: 75 % de la cotisation correspondante, minimum de 95 euros, excepté catégories d'indice inférieur à 339 (arrondir à l'euro inférieur). En contrepartie, pour ces indices, les cotisations fixées sont dues en totalité (aucun abattement possible).
- Couples : remise de 40 % sur la cotisation la plus élevée, avec un minimum de 95 euros (arrondir à l'euro inférieur).
- Stagiaires IUFM: 76 euros.

En vertu des articles 27 et 34 de la loi du 06.01.78, vous acceptez en remplissant cette fiche de fournir au SNALC les informations nécessaires à l'examen de votre carrière, lui demandez de vous communiquer en retour les informations sur votre carrière auxquelles il a accès à l'occasion des CAPA, CAPN, FPM et autres groupes de travail et l'autorisez à les faire figurer dans ses fichiers, sous réserve des droits d'accès et de rectification prévus par la loi et sauf demande contraire de votre part.

Date et signature